

COTISATIONS SAISON 2017 / 2018			
Saison sportive : du 1er octobre au 30 septembre			
En cas d'adhésion en cours d'année, un prorata est appliqué avec un minimum de 100 € (licence comprise)			
CARTES ADHERENTS (donnant droit à la réservation par internet) / LICENCE INCLUSE			
Cartes	Moins de 18 ans (né(e) en 2000 et après) LICENCE 22 € incluse	Entre 18 ans et 29 ans (né(e) entre 1989 et 1999) LICENCE 31 € incluse	30 ans et plus (né(e) en 1988 et avant) LICENCE 31 € incluse
Carte adhérent (4 heures / semaine sur courts intérieurs ou extérieurs) + 4 invitations gratuites par an.	231 €	281 €	342 €
Carte adhérent avec cours collectifs 28 semaines x 1 heure 30.	Cours collectifs : Ecole de tennis	396 €	457 €
Carte multi-clubs : Concerne uniquement des joueurs (euses) de tennis ayant déjà une carte et licence dans un autre club depuis au moins 2 ans et qui souhaitent également jouer au Stade Poitevin Tennis.			342 € - prix carte autre club avec un minimum de 200 €
Supplément créneau horaire réservé à l'année hors vacances semaine uniquement / mercredi après-midi exclu / en heures creuses (de 08h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30)			85 €
ECOLE DE TENNIS (moins de 18 ans) LICENCE INCLUSE			
Cours Ecole de Tennis	Mini-Tennis (moins de 8 ans) Né(e) en 2010 et après 1ère année d'inscription	Mini-Tennis (moins de 8 ans) Né(e) en 2010 et après	Ecole de tennis de 8 à 17 ans (né(e) entre 2000 et 2009)
Cours 1 heure par semaine pendant 28 semaines	153 €	199 €	280 €
Cours 1 heure 30 par semaine pendant 28 semaines			345 €
Groupe Compétition pendant 28 semaines (choix de l'équipe technique)			426 €
<i>Possibilité pour les parents des enfants inscrits au mini tennis de jouer avec leur enfant en souscrivant une carte de Membre</i>			
<i>L'adhésion à l'école de tennis inclut le droit de réserver jusqu'à 4 heures par semaine sur les courts extérieurs. Elle permet aussi de réserver sur les courts couverts les WE (1 heure trente) & pendant les vacances scolaires (4 heures / semaine). Pour réserver 4 heures / semaine toute l'année (carte adhérent), le montant du supplément de cotisation est de 131 €.</i>			
CARTE DE MEMBRE (LICENCE INCLUSE)		Moins de 18 ans (né(e) en 2000 et après)	18 ans et plus (né(e) en 1999 et avant)
La carte de Membre donne le droit - de voter en AG, - de jouer en équipes, - de réserver pour le tournoi interne (dans les heures admises), mais pas au championnat individuel (qui peut se jouer au comité) - pour les parents d'un enfant de moins de 8 ans inscrit au mini-tennis de jouer avec lui sous réserve de réserver le vendredi au secrétariat)		55 €	65 €
Les tarifs tiennent compte du coût de la licence (22 € moins de 18 ans et 31 € pour les adultes) ainsi que de la cotisation au Stade Poitevin Omnisports (1,20 €/adhérent)			
CARTE 10 heures : Ne donne pas droit à invitations, valable 1 an, renouvelable		73 € Carte membre obligatoire en sus la 1 ^o fois de la saison	
Réservation de court à l'heure			
Il est possible de réserver un court à l'heure. Un membre titulaire d'une carte a droit à 4 heures d'invitations gratuites et devra s'acquitter de 8€ de l'heure au-delà.			
1 heure Court extérieur ou intérieur pour deux personnes qui ne détiennent pas la carte d'adhérent	18,00 €		
1 heure Court extérieur ou intérieur dans le cas d'une seule personne qui détient la carte d'adhérent ou si l'adhérent a dépassé son quota de 4 heures.	8,00 €		
1 heure "Etudiant" court extérieur ou intérieur (sur présentation de la carte étudiant)	12,00 €		
Réductions familles et Comités d'entreprise			
Les familles, et les groupes présentés par un Comité d'Entreprise ou une Association bénéficient d'une réduction en fonction du nombre de parts obtenues (0 part pour les détenteurs uniquement d'une carte membre ou carte 10Hou carte gratuite en raison du classement).			
Chaque membre de la famille se voit attribuer un "nombre de parts" selon la règle suivante :	30 ans et plus = 2,5 parts Moins de 30 ans = 1 part		
Chaque membre d'un Comité d'entreprise ou d'une Association se voit attribuer un "nombre de parts" selon la règle suivante :	1 part quelque soit l'âge		
Au total du nombre de parts correspond une réduction appliquée au total des cotisations de la famille ou des membres du CE ou de l'association.	1 à 2,5 parts = 0%		3 à 5 parts = 5% (sur le global)
	5.5 à 7.5 parts = 10%		8 parts ou plus = 15%
Réductions classements : meilleurs joueurs bénéficient d'une réduction, sous réserve de s'engager à jouer en équipe			Les
Joueuses classées 2/6 ou mieux et joueurs classés 0 ou mieux	Carte complète 4 heures gratuite plus 3 heures en heures creuses et heures d'entraînement gratuites		
Joueuses classées entre 15/1 et 3/6 Joueurs classés entre 5/6 et 1/6	Réduction 50% sur carte et 50% sur entraînements + 3 heures gratuites en heures creuses		
Les membres bénéficiant du dispositif "INTEGRA SPORT" sont les adultes, 18 ans et + (demandeur d'emploi de moins de 25 ans inscrit à Pôle Emploi, allocataires RSA, ARE, ASS, AAH ou RQTH de plus de 80 %) bénéficient d'une réduction de 50 % limitée à 100 € (hors licence).			
Les différentes réductions ne se cumulent pas. La réduction la plus favorable pour l'adhérent sera retenue.			